STAND ET EXPOSITION : MODE D'EMPLOI

Obtenir les clés pour réussir une exposition.
Anticiper et préparer stratégiquement l'exposition.
Utiliser le stand comme un outil de stratégie commerciale, vecteur de différenciation et de CA.
Connaître les grands principes d'implantation et de présentation visuelle.

PROGRAMME

- Constat et bilan des salons déjà réalisés par les participants.
- Les raisons de la participation à un salon : pourquoi exposer ?
- Comment choisir le salon ?
  - Objectif, cible, saisonnalité, concurrence dans le salon, communication et animation.
- Positionnement de la manifestation dans l'action commerciale.
- Les grands principes du merchandising d'organisation (organisation globale du stand - flux clients)
- Utilité et objectifs du stand.
- Différents types de stands : différents messages.
- Choix des produits à exposer.
- Les grands principes merchandising de séduction
- Présentation visuelle et technique.
- Training.
- Idées, créativité, réalisation de stand petit budget…
- Communication :
  - en amont, auprès des prospects,
  - sur le stand, auprès des clients.
- Comportement sur le stand.
- Suivi : l'après salon.
- Bilan de l'opération.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et cas pratiques. Plan de son stand, suivi du montage du stand en réel.
Travail axé en intégralité sur les stands des stagiaires.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés prévoyant de participer à un salon ou ayant déjà participé.

DURÉE

2 jours

DATE & LIEU

Les mardis 29 sept. et 6 oct. 2015 à Nanterre,
de 9 heures 15 à 17 heures.

La CMA92 se réserve le **droit d'annuler une formation** si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

✓ **Pour les chefs d'entreprise non salariés, le conjoint collaborateur, le conjoint associé et l'auxiliaire familial des entreprises artisanales :**

Frais d'inscription à la charge du participant, **valables pour l'année 2015 :**

50 €

Une facture vous sera remise pour votre comptabilité.
Le règlement de ces frais vous permet de participer à autant de formations que vous le souhaitez, sans frais complémentaires, dans la limite de 180 heures par an.

Formations prises en charge par le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France.

Caution demandée : 50 €

à l'ordre de la CMA92 (25 € par jour de formation).
Ce chèque vous sera restitué en fin de stage sous réserve de votre présence à l'ensemble de la formation.

✓ **Pour les salariés d'entreprise artisanale :**

Tarif préférentiel : 300 €

Une demande de prise en charge est à effectuer auprès de l'OPCA compétent. Pour cela, contactez le service Formation qui vous établira une convention et un devis nécessaires à la demande de prise en charge.

✓ **Autre public :**

Tarif : 550 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

Stagiaire : ❑ M. ❑ Mme
Nom : .....
Prénom : .....
Né(e) le : .....

Déclare sur l'honneur être :
❑ Chef d'entreprise ❑ Conjoint collaborateur(1)
❑ Salarié ❑ Conjoint associé(2) ❑ Auxiliaire familial(3)

Entreprise :
Nom du chef d'entreprise : ❑ M. ❑ Mme
Nom : .....
Prénom : .....
Statut du chef d'entreprise : ❑ Salarié ❑ Non salarié
Nom de l'entreprise : .....
Activité : .....
Y a t'il des salarié(s) dans l'entreprise ? ❑ Oui ❑ Non

Adresse de l'entreprise : .....
.....
Code postal : .....
Ville : .....
☎ : .....
🖷 : .....
e-mail : .....

❑ Je m'inscris au stage :
« Stand et exposition : mode d'emploi »,
Les mardis 29 sept. et 6 oct. 2015 à Nanterre

Je joins ….. chèque(s) :
❑ un chèque de **50 €** pour les frais d'inscription **valables pour l'année 2015,**
❑ j'ai déjà réglé les frais d'inscription,
❑ un chèque de caution de **50 €.**

Date .....

Signature :

À retourner à :
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine
Service Formation
17 bis, rue des Venêts - 92014 NANTERRE Cedex

Ce bulletin accompagné du règlement vaut bon de commande.

(1) Inscrit au Répertoire des Métiers.
(2) Mentionné dans les statuts de l'entreprise (fournir une copie des statuts).
(3) Ascendant ou descendant du chef d'entreprise non salarié et qui collabore à l'activité (fournir une attestation de versement par l'entreprise des cotisations sociales et retraites).